

Handicap et vieillissement

CODE 016-102

Bien connaître les effets du vieillissement, savoir en observer les signes, repérer les évolutions pathologiques, demandent des compétences particulières au-delà des simples connaissances théoriques.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Répondre aux besoins spécifiques d'usagers pour lesquels interfèrent handicap et vieillissement.

Développer une écoute et une communication adaptées à ces personnes handicapées vieillissantes.

Améliorer leur quotidien par l'élaboration de projets pertinents prenant en compte leur vieillissement.

ELEMENTS FORTS

Connaître la loi et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM (rappels).

Comprendre les caractéristiques du vieillissement chez la personne en situation de handicap.

Appréhender le processus de vie et de vieillissement.

Etudier l'apport du travail de Naomi Feil sur la connaissance et l'acceptation du vieillissement : la technique de la Validation.

Avoir des notions de vieillissement pathologique et évaluer les effets du vieillissement.

Savoir accompagner au quotidien des personnes en situation de handicap et engagées dans un processus de vieillissement normal ou pathologique.

PERSONNES CONCERNEES

Professionnels éducatifs ou soignants accueillant et accompagnant des personnes adultes âgées en institutions médico-sociales (ESAT, FH FV, FAM, MAS, EPHAD).



CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION



Bien connaître les effets du vieillissement, savoir en observer les signes, repérer les évolutions pathologiques, demandent des compétences particulières au-delà des simples connaissances théoriques. Accompagner les personnes tout au long de ce processus en s'adaptant aux besoins fait appel à une qualité relationnelle singulière. Accepter ce processus chez l'autre comme inscrit dans le cycle de la vie ne signifie pas abandonner tout objectif éducatif ou thérapeutique. L'accompagnement juste est le fruit d'une écoute patiente associée à une bonne imagination nécessaire à l'adaptation permanente de propositions d'actions, ancrées dans les savoirs théoriques. Les activités proposées au plan d'action des projets personnalisés sont alors l'expression du plaisir de vivre dans le respect inconditionnel des droits et besoins de chacun.

CONTENU

Rappels législatifs et recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM.

Les caractéristiques du vieillissement chez la personne en situation de handicap

- Le vieillissement des personnes handicapées mentales. Etude de Gérard Zribi.

Le processus de vie et de vieillissement

- Les étapes de la vie selon diverses approches de psychologie sociale
- La notion de cycle de vie
- Les valeurs dominantes et les attentes spécifiques
- Les marqueurs individuels et institutionnels du temps : âge et rites de passage
- Le bilan de vie comme autorisation à vieillir, puis à mourir
- Place du vieillissement dans le projet de vie.

L'apport du travail de Naomi Feil sur la connaissance et l'acceptation du vieillissement : la validation

Notions de vieillissement pathologique

- Evolution des pathologies mentales. Les troubles du comportement
- Décodage des symptômes : le pari du sens
- Les démences. La maladie d'Alzheimer
- Différenciation, interaction entre les handicaps et les pathologies liées au vieillissement.

L'évaluation des effets du vieillissement

AGGIR. MAP. GEVA.

L'accompagnement quotidien des personnes en situation de handicap et engagées dans un processus de vieillissement normal ou pathologique

- La communication verbale et non verbale, la culture du lien social, la culture du plaisir
- Les activités de loisirs, éducatives et rééducatives, thérapeutiques (schéma corporel, gymnastique adaptée, travail sur la mémoire...etc.)
- Les soins corporels

DUREE 3,00 jour(s)

Pour les dates et prix des prochaines séances : consulter « Rechercher une formation » sur notre site ou nous contacter.



INFIPP SCOP S.A. – 26 rue Francis de Pressensé, 69623 VILLEURBENNE Cedex
Tél. 04 72 69 91 70 Email. infipp@infipp.com

